

EXAMEN AIPR - AUTORISATION D'INTERVENTION A PROXIMITE DES RESEAUX

Référence : D.FOR-28 Version : 0.0



- Examen :** Examen initial, rattrapage et recyclage
- Public :** Tous les acteurs, les maîtres d'ouvrage publics et privés de travaux ainsi que leurs appuis en maîtrise d'œuvre, et les entreprises de travaux
- Prérequis :** Maîtrise de la langue Française
Ordinateur doté d'un navigateur Internet avec une connexion haut débit

Durée : 1 heure

DEROULÉ

EXAMEN

› Passage de l'examen officiel sur le site du ministère chargé de l'écologie

QCM BLANC

› Mettre en candidat en situation d'examen

QCM OFFICIEL

- › 30 questions
- › 4 réponses proposées dont 1 exacte
- › 1 heure pour répondre

VALIDATION DE L'EXAMEN

Passage de l'examen (QCM) sur le site du ministère chargé de l'écologie. Délivrance du Cerfa n°15465*02 par dans notre centre agréé n°1240.

CONTACT ET INSCRIPTION

02 85 40 10 22
contact@adx-formation.com

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET TARIF

Examen en présentiel dans nos locaux ou ceux du client

Examen initiale et recyclage 55 €
Rattrapage 40 €

*Communication des plannings de formation
sous 72h*

Demande spécifique sur devis